

**MANUEL D'INSTRUCTIONS UTILISATION ET
ENTRETIEN DES TABLES ELEVATRICES**

ASra
Rev.6

1	<i>RENSEIGNEMENTS GENERAUX</i>	Pag.3
1.1	OBJECTIF ET CONTENU DU MANUEL	P.3
1.2	DESTINATAIRES DU MANUEL	P.3
1.3	RESPONSABILITES DU FABRICANT	P.3
1.4	GARANTIE	P.3
1.5	IDENTIFICATION DU FABRICANT	P.4
1.6	MACHINE IDENTIFICATION	P.4
1.7	REQUIREMENTS, STANDARDS	P.4
1.8	USE AND OPERATING AREAS	P.5
1.9	INSTRUCTIONS FOR RECYCLING	P.5
2	<i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i>	P.5
2.1	DESCRIPTION DES ORGANES PRINCIPAUX	P.5
2.2	OPTIONS	P.5
2.3	DONNEES TECHNIQUES - ENCOMBREMENTS	P.6
2.4	CHARGE UTILE ET CARACTERISTIQUES DE LA CHARGE	P.6
2.5	PLAQUETTES ET AVERTISSEMENTS SUR LA TABLE ELEVATRICE	P.6
2.6	INDICATIONS OBLIGATOIRES	P.6
3	<i>RENSEIGNEMENTS SUR LA SECURITE</i>	P.6
3.1	UTILISATION EN SECURITE	P.6
3.2	NORMES POUR L'ENTRETIEN	P.7
4	<i>TRANSPORT ET DECHARGEMENT</i>	P.7
5	<i>INSTALLATION</i>	P.7
5.1	CONTROLES LORS DE LA PREMIERE MISE EN SERVICE	P.7
5.2	TABLE ELEVATRICE MISE EN FOSSE, EQUIPEE D'UNE CENTRALE INTERNE	P.7
5.3	TABLE ELEVATRICE A INSTALLER DANS UNE FOSSE, EQUIPEE D'UNE CENTRALE EXTERNE	P.8
5.4	TABLE ELEVATRICE INSTALLEE DANS UNE FOSSE, COMPLETEE D'UNE CENTRALE EXTERNE	P.8
5.5	ESSAI	P.8
6	<i>UTILISATION</i>	P.9
6.1	DESCRIPTION DES COMMANDES	P.9
6.2	UTILISATION PREVUE ET ADMISE	P.10
6.3	UTILISATION INTERDITE	P.10

7	<i>ENTRETIEN</i>	P.10
7.1	ENTRETIEN EN SECURITE	P.10
7.2	INTERVENTIONS D'ENTRETIEN TOUTES LES 250 ET 500 HEURES	P.11
7.3	INTERVENTIONS D'ENTRETIEN TOUTES LES 2000 HEURES	P.12
7.4	TABLEAU DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN	P.12
7.5	COMMANDER LES PIECES DE RECHANGE	P.13
7.6	MISE EN FERRAILLES	P.13
8	<i>DISFONCTIONNEMENT ET SOLUTIONS</i>	P.13
8.1	DISFONCTIONNEMENT, CAUSES ET SOLUTIONS	P.13
8.2	PERSONNEL AUTORISE	P.14
8.3	MISE HORS SERVICE	P.14
8.4	REGISTRE DE L'ENTRETIEN PERIODIQUE	P.14
9	<i>INDICATIONS – INTERDICTIONS ET RISQUES</i>	P.14
	<i>ANNEXES</i>	
	DONNEES TECHNIQUES DE LA TABLE ELEVATRICE	
	ILLUSTRATION DIVERSES	
	TABLEAU DES PIECES DE RECHANGE - legende et description	
	SCHEMA HYDRAULIQUE – legende et description	
	SCHEMA ELECTRIQUE - legende et description	

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 OBJECTIF ET CONTENU DU MANUEL

Ce manuel comprend la description de la table élévatrice, les caractéristiques techniques fonctionnelles, ainsi que les instructions pour l'utilisation, le montage et l'entretien.

De plus, les documentations suivantes sont jointes au manuel :

- Déclaration CE de conformité ou déclaration de incorporation aux termes de l'art. 4, paragraphe 2 (2006/42/CE), si la table élévatrice est livrée incomplète par rapport à l'utilisation pour laquelle elle est prévue. Tous les documents sont insérés dans une enveloppe transparente de protection et fixés à la table.

1.2 DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel s'adresse :

- au responsable de la société, de l'usine, du chantier ;
- au personnel préposé à l'installation ;
- à l'opérateur ;
- au personnel chargé de l'entretien.

Le manuel doit être gardé par une personne responsable qui a été chargée expressément de le faire; il doit être gardé dans un endroit défini afin qu'il soit toujours disponible pour la consultation dans le meilleur état de conservation. En cas de perte ou de détérioration, une documentation de remplacement devra être demandée, en indiquant le matricule de la table, directement à BOLZONI S.p.A. ou au revendeur.

Tous ceux qui utilisent la table doivent connaître parfaitement le manuel.

Il est interdit de faire n'importe quelle modification au manuel sans l'autorisation préalable et écrite du fabricant. Le manuel d'instructions et la déclaration de conformité ou celle du Fabricant doivent suivre la machine lorsqu'elle est vendue à un tiers.

1.3 RESPONSABILITES DU FABRICANT

Les instructions contenues dans ce manuel ne remplacent pas, mais complètent les obligations suivant la législation en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents.

Suivant tout ce qui est indiqué dans ce manuel d'instructions, BOLZONI S.p.A. décline toute responsabilité en cas de :

- mise en place de la table non conforme aux normes et lois nationales en vigueur en matière de sécurité et prescrites selon l'utilisation de la table ;
- utilisation de la table contraire aux lois nationales en matière de sécurité et de prévention des accidents ;
- non observation ou observation erronée des instructions contenues dans le manuel;
- défauts de tension et d'alimentation de réseau ;
- modifications non autorisées de la mécanique;
- utilisation par du personnel non formé.

Afin de pouvoir bénéficier de la garantie du Fabricant, telle qu'elle est décrite au paragraphe 1.4 de ce manuel, l'Utilisateur doit respecter scrupuleusement les prescriptions indiquées dans le manuel (paragraphe 6.2) et en particulier :

- travailler toujours dans les limites d'emploi de l'équipement ;
- exécuter toujours un entretien régulier et soigné ;
- charger d'utiliser la table élévatrice des opérateurs capables et opportunément formés;
- utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origines indiquées par le Fabricant.

1.4 GARANTIE

BOLZONI S.p.A. garantit toutes ses tables élévatrices pendant 12 mois pour une utilisation journalière de 8 heures par jour travaillé, dans la limite des cycles/heures spécifiés dans l'offre de prix, à partir de la date d'expédition. En cas d'utilisation supérieure à 8 heures par jour, la période de garantie sera réduite en

proportion. La garantie est limitée au remplacement, départ usine BOLZONI S.p.A., des pièces reconnues comme défectueuses par BOLZONI pour cause de vice de matériel ou d'usinage et elle ne comprend pas les frais de main-d'œuvre ou de déplacement pour le remplacement des pièces susmentionnées.

Il est bien entendu que la garantie déchoit si l'anomalie est due à une utilisation non conforme du produit, si la mise en service n'a pas été effectuée selon les instructions de BOLZONI S.p.A. ou si des pièces non d'origines ont été montées sur le produit de BOLZONI S.p.A. Les produits de BOLZONI S.p.A. ne sont pas garantis pour des utilisations qui dépassent les performances indiquées sur les plaquettes ou dans les documentations.

Tous les équipements produits par BOLZONI S.p.A. sont assurés contre tout dommage éventuel causé à des tiers par une pièce défectueuse ou un fonctionnement erroné de l'équipement ; les dommages dus à une utilisation erronée ou non conforme des tables élévatoires ne sont pas compris.

1.5 IDENTIFICATION DU FABRICANT

Cette documentation intitulée "MANUEL D'INSTRUCTIONS, UTILISATION ET ENTRETIEN DES TABLES ELEVATRICES" est valable seulement pour les tables fabriquées par :

BOLZONI S.p.A.
29027 CASONI DI PODENZANO – PIACENZA (ITALIE)

1.6 IDENTIFICATION DE LA MACHINE

Chaque table est fournie d'une plaque d'immatriculation (**Fig.1A annexe 10.2/1**) indiquant :

- marque du fabricant ;
- nom, raison sociale et adresse du fabricant ;
- modèle de table ;
- charge utile max. en Kg ;
- année de fabrication ;
- numéro de série (matricule) ;
- marquage CE ;
- pression de travail ;
- masse (poids) en Kg.
- protection IP.

1.7 CONDITIONS REQUISES, RÉGLEMENTATION

Les plates-formes élévatoires BOLZONI sont conçues et construites de manière à garantir sécurité, fiabilité et durée maximum. Elles sont conformes aux exigences de base prévues par la norme EN 1570 pour les plates-formes élévatoires. Cette norme européenne détermine les exigences de sécurité pour plates-formes élévatoires utilisées pour soulever et/ou abaisser des marchandises et/ou personnes affectées au déplacement du matériel transporté par la plate-forme pouvant s'élever selon une course verticale maximale de 3 m.

Elles peuvent être aussi bien à fonctionnement manuel que dotées de moteur électrique.

Afin d'améliorer la sécurité, il est possible d'installer des accessoires.

1.8 USAGE ET ZONES D'UTILISATION

Le produit est destiné à être utilisé à l'intérieur de pièces sèches, bien éclairées, avec une température douce, à moins que d'autres accords n'aient été pris avec Bolzoni.

En plus des dispositions de sécurité propres à l'élévateur, il se peut que d'autres mesures de sécurité soient nécessaires, aussi bien pour la plateforme que pour l'environnement de travail limitrophe.

Il est conseillé d'effectuer une évaluation des risques conformément aux dispositions de la Directive Machines. Voir également la section « Risques liés au fonctionnement ».

Ces instructions doivent rester à disposition du personnel autorisé et accompagner le produit tout au long de son exploitation.

Les plateformes élévatrices BOLZONI s'intègrent facilement dans différents environnements.

Elles sont généralement utilisées pour lever/baisser des charges. Elles sont destinées à être utilisées sur une base plane et stable ou au sol. Elles peuvent être installées au sol ou insérées dans un trou.

Le plancher/sol doit résister aux poids de la plateforme et de la charge mis ensemble.

Les informations nécessaires relatives à l'utilisation et à la charge sont indiquées dans le présent manuel et font référence à la norme EN 1570.

Pendant le fonctionnement normal, la valeur d'émission du bruit ne dépasse pas les 70dB(A), mesurés à une distance de 1 mètre et à une hauteur de 1,6 mètres de la principale source de bruit.

1.9 INSTRUCTIONS POUR LE RECYCLAGE

Pour la production des plateformes élévatrices, on utilise des matériaux réutilisables ou recyclables. L'élimination des vieilles plateformes doit être confiée à des sociétés spécialisées qui se chargent de les démanteler et de réutiliser les matériaux recyclables.

2. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

2.1 DESCRIPTION DES ORGANES PRINCIPAUX

- Plateau supérieur avec périmètre de sécurité pour arrêter automatiquement la course de descente en cas d'interférences avec des corps étrangers.
- Commandes en basse tension avec boîtier de commandes comprenant quatre boutons poussoirs à opérateur présent (montée, descente, réarmement et arrêt d'urgence).
- Bouton poussoir de réarmement électrique pour rétablir le fonctionnement en cas d'intervention du périmètre de sécurité.
- Centrale électro-hydraulique interne ou externe avec valve de pression maximum pour éviter les surcharges.
- Vérins hydrauliques à simple effet avec valve de retenue normalement fermée qui, en cas de rupture des tuyaux oléodynamiques, empêche la descente de la table.
- Pantographes intérieurs et extérieurs espacés afin d'éviter les risques de cisaillement pendant les mouvements.
- Béquilles ou Barres de blocage mécanique pour réaliser en toute sécurité les opérations d'entretien sur la table élévatrice.
- Bagues auto-graisseuses sur les articulations.
- Oeillets pour la manutention et le positionnement de la table élévatrice.
- Châssis de base pour appui de la table élévatrice à terre.

2.2 OPTIONS

- Plateau rond rotatif manuel intégré dans le plateau.
- Châssis inférieur sur roues.
- Butée escamotable automatique sur un ou plusieurs.
- Pont de liaison de la table élévatrice au camion au fonctionnement manuel ou hydraulique.
- Châssis inférieur enfourchable.

- Protection latérale en PVC à enrouleur sur un ou plusieurs côtés.
- Trappe d'accès
- Barrière latérale de sécurité amovible - Grilles
- Articulations avec graisseurs pour les bagues.
- Articulations avec roulement à billes.
- Limiteur de charge, voyant lumineux/signal acoustique.

Toutes les plateformes élévatrices sur lesquelles il est possible que l'opérateur se trouve doivent être équipées d'un limiteur de charge pour éviter la surcharge. Ce dispositif empêche le mouvement de la plate-forme en cas de surcharge et il est équipé d'un voyant lumineux et d'un signal acoustique (fig. 18) afin que l'opérateur puisse le voir et l'entendre de l'étage supérieur où se fait le débarquement.

2.3 DONNEES TECHNIQUES – ENCOMBREMENTS

Toutes les données techniques et d'encombrement sont contenues dans le paragraphe 10.1.

2.4 CHARGES UTILES ET CARACTERISTIQUES DE LA CHARGE

La charge utile maximum de la table élévatrice est indiquée sur la plaque d'immatriculation ainsi que sur un adhésif en gros caractères pour une vérification immédiate (**Fig.1 point C annexe 10.2/1**). La charge doit être positionnée sur la table selon les accords de base de la commande qui doivent être respectés et qui sont mis en évidence par des adhésifs situés sur le plateau supérieur, conformément à la pièce jointe, **annexe 10.2/2**.

- charges réparties
- **Fig. 2** - charges partiellement concentrées
- **Fig. 3** - charges concentrées.

2.5 PLAQUETTES ET AVERTISSEMENTS SUR LA TABLE ELEVATRICE

La table élévatrice a été projetée et produite conformément aux Conditions Essentielles de Sécurité et de Santé et après analyse détaillée des risques ; concernant les risques restants et présents, des adhésifs spéciaux pour signaler le danger ont été appliqués (voir la pièce jointe, **annexe 10.2/2**).

2.6 INDICATIONS OBLIGATOIRES (ATTENTION)



Prêter la plus grande attention aux instructions accompagnées par ce symbole en suivant scrupuleusement tout ce qui est indiqué.

3. RENSEIGNEMENTS SUR LA SECURITE

Avant d'entreprendre toute opération, il faut absolument lire ce manuel d'instructions. Ceux qui ne suivent pas tout ce qui est décrit ci-dessous, pourront subir des dommages irréparables ou les causer à des personnes, animaux ou objet.

La société BOLZONI S.p.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués suite à la non-observation des normes de sécurité et de prévention des accidents ci-dessous mentionnées et des normes en vigueur par rapport à l'implantation, aux caractéristiques et à l'utilisation de la table élévatrice.

3.1 UTILISATION EN SECURITE

Il est absolument interdit d'actionner ou faire actionner la table élévatrice par une personne qui n'a pas lu entièrement, compris et assimilé parfaitement tout ce qui est écrit dans ce manuel.

L'opérateur préposé au fonctionnement de la table élévatrice doit être formé au préalable, compétent et en bonne santé. Avant d'utiliser la table élévatrice, il faut contrôler la parfaite intégrité de tous les dispositifs de sécurité et la structure de la table élévatrice.

3.2 NORMES POUR L'ENTRETIEN

L'entretien de la table élévatrice doit être effectué uniquement par du personnel qualifié et spécialisé selon les instructions contenues dans ce manuel. L'entretien doit être effectué scrupuleusement en suivant les instructions du manuel et en remplaçant les pièces usées.

Les étiquettes placées sur la table élévatrice apportent toutes les informations nécessaires pour éviter les accidents. Ces pictogrammes doivent toujours être propres et remplacés immédiatement quand ils sont enlevés, même partiellement ou endommagés.

Il est également interdit de travailler avec la table élévatrice, même si un de ces pictogrammes n'est plus là où le fabricant l'avait placé.

Lorsque la table est en position haute et avant d'exécuter l'entretien, il faut baisser les béquilles de sécurité (une pour chaque côté des bras extérieurs mobiles, marqués par un adhésif ; voir **Fig. 11-12 annexe 10.2/2**) ou (pour certains modèles) il faut appliquer les barres aux tiges du châssis (conformément **Fig. 13 et 14 annexe 10.2/3**) pour bloquer la table dans la position haute.

4. TRANSPORT ET DECHARGEMENT

La table est livrée repliée et équipée d'oeillets d'accrochage pour la manutention, le transport et l'installation. La position des oeillets est visible et signalée par des adhésifs spécifiques (**Fig. 8, annexe 10.2/2**). S'assurer que le chariot élévateur, la grue ou le pont roulant aient une capacité adéquate au poids de la table élévatrice que l'on peut voir sur la plaque d'immatriculation suivant les données techniques annexe 10.2/1 ou sur les documents de livraison.

Conserver les oeillets pour les opérations ultérieures de manutention de la table élévatrice.

5. INSTALLATION

L'installation de la table élévatrice doit être réalisée par du personnel spécialisé en respectant les normes nationales en vigueur en matière de sécurité et de prévention des accidents par rapport à l'utilisation spécifique de la table élévatrice. Dès la commande, Bolzoni S.p.A. est à même de vous fournir des conseils à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, les tables élévatrices, incomplètes ou rentrants dans le cadre de l'Art. 4 , § 2 (Directive Machines 2006/42/CE), **NE PEUVENT ETRE MISES EN FONCTION AVANT QUELLES NE SOIENT COMPLETEES** et /ou mises en conformité avec toutes les **NORMES EN VIGUEUR SE RAPPORTANT A LA SECURITE**.

Avant de réaliser l'installation de la table élévatrice, il faut contrôler l'intégrité et la présence de tout le matériel.



Toutes les opérations d'installation, réglage et d'essai doivent être effectuées formellement par un personnel qualifié qui puisse assurer de travailler selon les normes de sécurité. Dans le cas contraire, s'adresser à BOLZONI S.p.A.

5.1 CONTROLES LORS DE LA PREMIERE MISE EN SERVICE

1. Lors de l'installation, il faut contrôler que les caractéristiques de la tension du réseau correspondent à celles indiquées sur l'étiquette fixée à l'extrémité du câble électrique.
2. Prévoir un dispositif de sectionnement sur la chaîne alimentation suivant les normes CEI –EN 60204-1 § 5.3.2., 5.3.3., et 5.3.4. et EN 418, CEI 64-8 (IEC 364, HD 384).
3. La table élévatrice avec une seule poste de commande à bord, nécessite suivant les normes, un second bouton d'arrêt d'urgence qui doit être installé à proximité de la table élévatrice et opportunément signalé (norme EN 418).
4. Vérifier que la distance entre la table (ou des pièces de la table) et les murs adjacents (ou d'autres obstacles fixes ou mobiles) soit telle qu'elle puisse assurer le fonctionnement en toute sécurité.

5. Contrôler que le sol où la table élévatrice sera installée, soit parfaitement nivelé.

5.2 TABLE ELEVATRICE MISE EN FOSSE, EQUIPEE D'UNE CENTRALE INTERNE

avec canal ou tube pour le passage de câbles électriques dans le sol :

1. Contrôler que les diagonales de la fosse soient identiques et que les dimensions de celle-ci aient été majorées de 30 mm de celles de la table élévatrice.
2. Pour le bon fonctionnement de la table élévatrice, IL EST IMPORTANT, que le fond de fosse soit parallèle au niveau supérieur du sol. Pour de petits dénivellements, régler les arrêts mécaniques (là où ils sont prévus) ou niveler le fond de fosse.
3. VERIFIER la présence du conduit pour les câbles d'alimentation et éventuellement l'évacuation des eaux si installation à l'extérieur.
4. Afin d'éviter les encombrements lors de la mise en fosse, fixer sur le plateau supérieur à l'aide d'un ruban adhésif le boîtier de commandes et le câble provenant de la centrale.
5. Brancher provisoirement la centrale au réseau et enrouler le câble (fixer avec du ruban adhésif) afin de pas gêner l'opération de mise en fosse.



Avant de positionner la table élévatrice dans la fosse, l'opérateur à pour obligation de vérifier qu'aucune personnes et/ou animaux se trouvent à proximité de la fosse.

6. Positionner la table élévatrice dans la fosse par l'intermédiaire des oeillets de manutention et en faisant attention de centrer la table par rapport à la fosse.
7. DEVISSER LES OEILLETS, procéder à l'élévation pour abaisser les béquilles de sécurité (ou placer les barres de sécurité).
8. Effectuer le branchement définitif au réseau en passant les câbles dans les conduits prévus à cet effet.
9. Détacher le boîtier de commande du boîtier électrique, faire passer le câble dans le conduit et le reconnecter.
10. Exposer à proximité de la table élévatrice, un panneau signalant la capacité maximum de la table élévatrice.

5.3 TABLE ELEVATRICE A INSTALLER DANS UNE FOSSE, EQUIPEE D'UNE CENTRALE EXTERNE *avec canal ou tube pour le passage de câbles électriques :*

1. Contrôler la fosse suivant les points 5.2.1, 5.2.2. et 5.2.3.
2. Détacher les tubes du petit bloc en dévissant les raccords du tube flexible.
3. Détacher les câbles en désenfilant le connecteur.
4. Insérer les tubes flexibles et les câbles de la centrale dans le conduit passant naturellement de l'extérieur vers la table élévatrice ; arriver avec les mêmes fils en bout de conduit (ils ne doivent pas sortir de la fosse).
5. Positionner la table élévatrice dans la fosse par l'intermédiaire des oeillets de manutention et en faisant attention de centrer la table par rapport à la fosse. ENLEVER LES OEILLETS en dernier.
6. Ouvrir la trappe d'inspection et effectuer le branchement des tubes au petit bloc et du câble au connecteur.
7. Positionner la centrale de manière adéquate, si possible en zone protégée des intempéries, des sources de chaleur en la fixant avec des vis (et des chevilles si elle est directement fixée au sol).

5.4 TABLE ELEVATRICE INSTALLEE DANS UNE FOSSE, COMPLETEE D'UNE CENTRALE EXTERNE *avec canal d'inspection pour le passage des tubes hydrauliques et câbles électriques :*

1. Effectuer les opérations suivant les points 5.2.1, 5.2.2. et 5.2.3.
2. Enlever le couvercle du conduit du passage des tubes et câbles.
3. Déposer la centrale et le boîtier de commande sur le plateau supérieur en fixant les tubes avec du ruban adhésif en position protégée (pour ne pas risquer l'écrasement durant la mise en fosse).

4. Insérer la table élévatrice dans la fosse (suivant le point 5.3.5.)
5. Positionner la centrale suivant le point 5.3.7
6. Poser les tubes et les câbles dans le conduit, si possible les appuyer sur les lattes distancières du fond, si l'on prévoit le passage d'eau, fermer le conduit avec le couvercle approprié.
7. Exposer à proximité de la table élévatrice, un panneau signalant la capacité maximum de la table élévatrice

5.5 ESSAI

- Tous les composants de la table élévatrice ont été testés par le fabricant afin de vérifier la correspondance fonctionnelle et la performance de la table élévatrice. Le rapport d'essai interne atteste le résultat positif des essais réalisés.
- S'assurer que les OEILLETS ont été DEVISSÉS
- Faire une vérification détaillée de l'installation suivant, le besoin d'utilisation, le type de charge et les spécifications de fonctionnement.
- Evaluer les risques dus au besoin d'utilisation et aux spécifications de fonctionnement, les risques restants devront être signalés par des panneaux ou adhésifs adéquats.
- Vérifier que TOUTES LES NORMES EN VIGEUR SE RAPPORTANT A LA SECURITE ONT ETE RESPECTEES, en relation avec les caractéristiques de l'installation (élévation, niveaux non définis ou fixes, passage de personne dans la zone, etc ...) et les spécifications d'utilisation (charges statiques, charges mobiles, charge et opérateur, personnes à bord, etc...).
- S'assurer que le lieu d'installation n'amplifie pas le bruit dû au fonctionnement de la table élévatrice, si nécessaire intervenir avec des panneaux acoustiques.
- L'essai de la table installée est à la charge de l'utilisateur qui consiste à faire quelques cycles d'élévation à vide et à charge maximum (indiquée sur l'adhésif). L'essai doit être effectué par le même personnel spécialisé qui est préposé à l'installation et qui assure de travailler conformément aux normes de sécurité en vigueur dans le Pays d'installation. Dans le cas contraire, s'adresser directement au fabricant.

6. UTILISATION

6.1 DESCRIPTION DES COMMANDES

Les plateformes BOLZONI ont pour objectif de transporter des marchandises et des objets. Les mouvements sont actionnés à l'aide de boutons de commande avec une action continue.

- En agissant sur le poussoir "MONTEE" (flèche vers le haut), on met en marche l'électro-pompe et la table monte.
- En relâchant le poussoir "MONTEE", l'électro-pompe s'arrête et grâce à l'électrovanne de retenue généralement fermée la table se bloque instantanément.
- En agissant sur le poussoir "DESCENTE" (flèche vers le bas) la valve de retenue s'excite. L'huile sort des vérins en passant au travers de la valve de contrôle de descente compensée. Par conséquent la table descend à une vitesse constante aussi bien à vide qu'avec la charge.
- En relâchant le poussoir "DESCENTE" la valve de retenue se désexcite. La table se bloque instantanément.
- Le périmètre de sécurité situé sous le plateau supérieur (**Fig. 1B point B annexe 10.2/1**) intervient en cas d'interférence avec un corps étranger et arrête la descente de la table élévatrice ; il peut être utilisé comme d'arrêt d'urgence pour bloquer la descente de la table élévatrice sans utiliser le boîtier de commandes.
- En cas d'ARRET en descente du a l'intervention du périmètre de sécurité (choc, obstacle) il est nécessaire d'actionner le poussoir " MONTEE " pour débloquer la table élévatrice. Avant de continuer le mouvement de descente, retirer l'obstacle ou s'assurer qu'aucun obstacle empêche la descente.

Il est nécessaire de rétablir le poussoirs « réarmement » toutes les fois qu'un micro-interrupteur du périmètre de sécurité intervient.

6.2 UTILISATION PREVUE ET ADMISE

- Vérifier que la charge à manutentionner n'est pas supérieure à la charge utile indiquée sur la plaque d'immatriculation.
- Vérifier que la répartition de la charge sur le plateau supérieur de la table élévatrice correspond à celle indiquée sur l'adhésif collé sur la table (**Fig. 2-3 annexe 10.2/1**).
- Il est indispensable que la table soit placée sur un sol nivelé, lisse et parfaitement horizontal.
- S'assurer que la charge est stable.
- Avant d'utiliser la table il faut contrôler l'intégrité de tous les dispositifs de sécurité et la structure.
- Vérifier la correspondance des performances de la table par rapport au service auquel elle est destinée (cycles de travail, temps d'utilisation, charge à manutentionner, température ambiante, etc.).
- Vérifier que la table ne travaille pas dans un milieu à risque : poussiéreux, salin ou en présence de substances inflammables.
- Il est conseillé avant l'utilisation de la table élévatrice, de former opportunément le personnel préposé à l'emploi de celle-ci.
- La table élévatrice peut être utilisée exclusivement pour l'élévation dans les limites de la charge utile indiquée dans les caractéristiques techniques et pour la manutention prévue lors de l'achat.
- La table a été produite exclusivement pour l'élévation de charges stables et distribuées comme indiquées sur l'adhésif.
- Avant la manutention de la table élévatrice, s'assurer que la zone coulissante ou rotative du plateau supérieur (version optionnelle) est bloquée.



6.3 UTILISATION INTERDITE

- Il est absolument interdit de toucher ou de s'appuyer sur les parties en mouvement pendant les manœuvres de montée et descente de la table élévatrice.
- Il est formellement interdit de s'aventurer dans l'espace en mouvement de la table élévatrice et éviter tout particulièrement de poser ses pieds (même la pointe des pieds) sur/ ou dans le châssis inférieur.
- Il est absolument interdit de déposer sur la table élévatrice des objets qui peuvent provoquer des dommages à des personnes ou choses en tombant.
- Il est absolument interdit d'utiliser la table élévatrice avec un cycle de travail (montée + descente) supérieur au cycle admis.
- Ne pas soulever des charges supérieures à la capacité nominale (qui provoquerait un 'by-pass' à la valve de pression maximum) et ne pas augmenter le tarage de la valve.
- Il est absolument interdit d'altérer la table pendant les phases de montée ou descente.
- Il est absolument interdit d'utiliser la table quand elle présente une déformation, même minime de la structure ou une anomalie de fonctionnement.
- Eviter pendant le fonctionnement, que des objets heurtent la structure de la table élévatrice et particulièrement le système électrique et hydraulique.
- Ne pas effectuer de soudures, découpages par flamme ou par d'autres outils, sur la structure de la table élévatrice.
- Ne pas utiliser la table dans des milieux à risques d'explosion.

7. ENTRETIEN

7.1 ENTRETIEN EN SECURITE

Afin de garantir l'entretien en sécurité de la table élévatrice, il est indispensable de respecter les prescriptions suivantes :

- Vérifier périodiquement le serrage et la tenue des raccords et le kit joints des vérins.
- Utiliser le type d'huile indiqué sur l'adhésif collé sur le réservoir.
- Contrôler périodiquement l'intégrité et la fonctionnalité des dispositifs de sécurité.



L'entretien de la table doit être effectué exclusivement par du personnel qualifié et spécialisé et suivant les instructions contenues dans ce manuel.



Avant d'effectuer tout entretien, s'assurer que les béquilles de sécurité situées à la base des bras roulants (Fig.11-12, annexe 10.2/2) soient abaissées. Cette recommandation est indiquée sur l'adhésif apposé sur la table élévatrice.

En alternative, certains modèles de table élévatrice sont équipés de barres de sécurité (déposées le long du châssis inférieur) au lieu de béquilles de sécurité, ces barres doivent être insérées sur les tiges du châssis (Fig. 13-14 10.2/3).

Attention: avant d'exécuter toute opération d'entretien de la table élévatrice s'assurer que la charge a été enlevée d plateau supérieur.

- Pour l'entretien des pièces mécaniques ou électriques, il faut mettre la table élévatrice hors tension.
- Dans le cas où il avait été effectué une réparation importante ou significative, les essais de la table élévatrice doivent être refaits et en conformité à la norme EN 1570, annexe C.

7.2 INTERVENTIONS D'ENTRETIEN TOUTES LES 250 ET 500 HEURES

Il concerne les opérations d'entretien qui peuvent être exécutées directement par l'opérateur ou un personnel spécialisé selon tout ce qui est indiqué dans ce document.

La table élévatrice est alimentée par des batteries qui ne nécessitent pas d'entretien systématique. Pour des éventuels contrôles, remplacements ou éliminations, respecter les prescriptions du fabricant.

Effectuer toutes les 250 heures de travail les opérations suivantes :

- Si la table élévatrice est équipée de graisseurs dans les pivots et les roulements à billes, effectuer le graissage avec une graisse de bonne qualité (SHELL ALVANIA GRASSER 3 ou semblable).
- Maintenir les pistes de roulement propres, ne pas les graisser.

Effectuer toutes les 500 heures de travail les opérations suivantes :

- Vérifier le niveau de l'huile dans le réservoir (**Fig. 15-16-17,annexe 10.2/3**) et le maintenir constant par des rajouts éventuels d'huile du type indiqué sur l'adhésif placé près du bouchon.

Le niveau d'huile doit être contrôlé quand la table est complètement élevée au travers du bouchon transparent ou directement au réservoir en plastique, dans ce cas l'huile doit être présente en quantité limitée (voir **Fig. 16 annexe 10.2/3**).

- Vérifier l'efficacité des filtres à l'huile ; à nettoyer et remplacer si nécessaire.
- Dévisser le bouchon magnétique de vidange d'huile en enlevant les éventuelles impuretés.
- Contrôler le serrage des raccords hydrauliques, les rétablir si nécessaire en respectant les couples suivants :

pour serrage sur acier

DaN/m 8 pour raccords diam. M10x1,5 M14x 1,5 (et 1/4 GAZ)

DaN/m 10 pour raccords diam. M16x1,5 M20x1,5 (3/8 GAZ 1/2 GAZ)

pour serrage sur aluminium :

DaN/m 7 pour raccords diam. M10x1,5 M14x 1,5 (et 1/4 GAZ)

DaN/m 8 pour raccords diam. M16x1,5 M20x1,5 (3/8 GAZ 1/2 GAZ)

- Contrôler l'usure des tuyaux d'alimentation : les coupures ou autres endommagements dus à des chocs accidentels et nécessitant le remplacement.

- Contrôler les vérins : une fuite éventuelle d'huile nécessite le remplacement des joints et un contrôle soigné de la tige (les bosselures éventuelles ou d'autres endommagements nécessitent le remplacement).

- Vérifier le serrage des vis des organes principaux en considérant les couples maximums suivants

DaN/m2,5 pour vis M8

DaN/m5,0 pour vis M10

DaN/m8,6 pour vis M1

DaN/m 14,0 pour vis M14

DaN/m 21,5 pour vis M16

DaN/m29,5 pour vis M18

DaN/m 41,5 pour vis M20

- Vérifier l'efficacité des micro-interrupteurs du périmètre de sécurité et les remplacer si nécessaire.
- Vérifier soigneusement la table dans la phase complète de travail : une vibration excessive, un bruit anormal ou d'autres signes insolites nécessitent un contrôle soigné des articulations et de toute la structure.
- Si la table est équipée de graisseurs dans les articulations et dans les axes, il faut prévoir le graissage avec de la graisse de qualité (SHELL ALVANIA GRASSER 3 ou équivalent).
- la piste de roulement des galets doit être maintenu propre, ne pas graisser.

7.3 INTERVENTIONS D'ENTRETIEN TOUTES LES 2000 HEURES

Elles concernent les interventions d'entretien exécutées par du personnel formé expressément, relatives aux remplacements, réglages et graissages.

Toutes les 2000 heures (~ 1 an) de fonctionnement, en plus des opérations précédentes, il faut :

- Contrôler l'état d'usure des bagues dans les articulations et dans les axes en vérifiant les jeux par la jauge spéciale d'épaisseur étroite et lorsque la table est arrêtée. En cas de jeu supérieur à 0,4 mm il faut remplacer les bagues qui doivent être montées en interposant de la graisse de qualité.

Il est conseillé de changer l'huile de la centrale et de nettoyer le réservoir; type d'huile suivant au point 7.2.

- Pour contrôler la pression de travail, appliquer un manomètre (échelle 0-250 BAR) connecté par un tuyau flexible avec un raccord coudé (positionner de manière visible sans faire obstacle au mouvement) à la centrale dans la position indiquée par les **Fig. 16-17 annexe 10.2/3**.

Perforation d'attelage taraudé 1/4 GAZ situé sur le corps extérieur de la pompe.

- Ecouler l'huile usée selon les instructions du fabricant d'huile (en respectant les lois en vigueur en matière d'écoulement des huiles usées).
- Contrôler l'étanchéité des joints hydrauliques et des tuyaux et rétablir si nécessaire le serrage des raccords avec des couples conformes au point 7.2; remplacer les tuyaux usés ou endommagés.
- Contrôler l'étanchéité de la valve et des vérins qui doivent garantir une descente maximum de la table de 0,5% de la course totale en 10 minutes.

7.4 TABLEAU DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN

	ENTRETIEN TOUS 250 H	ENTRETIEN TOUS 500 H	ENTRETIEN TOUS 2000 H	DONNÉES	ENTRETIEN	SIGNATURE
Contrôler le niveau d'huile du réservoir		*				
Contrôler l'efficacité des filtres à huile		*				
Dévisser le bouchon magnétique de vidange d'huile et le nettoyer		*				
Contrôler le serrage des raccords hydrauliques		*				
Contrôler l'usure des tuyaux d'alimentation		*				
Contrôler les vérins		*				
Contrôler le serrage des vis des organes principaux		*				
Contrôler l'efficacité des micro-interrupteurs		*				
Contrôler la phase complète de travail de la table		*				
Graissage des articulations et des axes	*					
Contrôler l'usure des bagues			*			
Remplacer l'huile de la centrale			*			
Contrôler les joints hydrauliques et les tuyaux			*			
Contrôler l'étanchéité de la valve et des vérins			*			

NOTE: (*) Fréquence d'intervention.

NOTE: (*) Fréquence d'intervention.

7.5 COMMANDER LES PIÈCES DE RECHANGE

Les tables ont été projetées et réalisées pour qu'elles ne nécessitent aucune pièce de rechange en cas de pannes et cela uniquement si elles sont utilisées correctement et en respectant les entretiens selon les indications de ce manuel.

Les pièces sujettes à usure (bagues, joints de vérin, etc.) sont identifiées dans la liste des pièces de rechange jointe à ce manuel. Les pièces usées doivent obligatoirement être remplacées par des pièces de rechange d'origines en les commandant directement à : BOLZONI S.p.A.



L'utilisation de pièces de rechange non d'origines entraîne l'annulation de la garantie et peut compromettre le bon fonctionnement de la table.

7.6 MISE EN FERRAILLES

Si la table élévatrice doit être mise à la ferraille, il faudra écarter ses composants en triant les pièces par leur type (ex. métaux, huiles et lubrifiants, plastique et caoutchouc, etc...); si possible, charger des entreprises spécialisées et qualifiées qui devront écarter les pièces en respectant tout ce qui est prescrit par la loi en matière de destruction des déchets industriels.

8. DISFONCTIONNEMENT ET INTERVENTIONS

- Les dysfonctionnements, prévisibles, concernant chaque fonction opérationnelle d'une table élévatrice sont indiqués ci-dessous :

- **ATTENTION : ABAISSER LES BEQUILLES DE SECURITE** (ou mettre en place les barres de sécurité avant toute intervention)

8.1 PANNES, CAUSES ET INTERVENTIONS

Types de panne	Causes	Interventions
La table élévatrice ne monte pas, le moteur tourne normalement.	<ul style="list-style-type: none"> - Oeillets de manutention encore en place - La phase de l'alimentation électrique est incorrecte. - L'électrovalve de retenue est bloquée en position ouverte. - La table élévatrice est en surcharge 	<ul style="list-style-type: none"> - les enlever - Inverser la phase. - Vérifier le fonctionnement du curseur et du solénoïde ;remplacer les pièces endommagées. - rétablir la charge.
La table élévatrice ne monte pas, le moteur ne tourne pas.	<ul style="list-style-type: none"> - Le fin de course de descente, si prévu, est endommagé. - La sonde thermique est en fonction. 	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer. - Attendre que le moteur se refroidisse, contrôler l'alimentation et l'absorption du moteur.
La table élévatrice ne descend pas.	<ul style="list-style-type: none"> - Le fin de course de descente, si prévu, ou un micro-interrupteur du périmètre de sécurité est endommagé. - L'électrovalve de retenue est bloquée ou le solénoïde est endommagé. - Intervention du périmètre de sécurité. - carte électronique hors service 	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer - Démontez l'électrovanne de retenue, la nettoyez soigneusement. Remplacez si nécessaire les pièces endommagées. - Mise en route en actionnant le bouton «MONTEE» sur le boîtier de commande - remplacer
La table élévatrice descend même en position d'arrêt. N.B. La norme EN 1570 prévoit un abaissement maximal vertical de 5 mm en 10 mn quand la table élévatrice est complètement soulevée et la charge maximale.	<ul style="list-style-type: none"> -L'électrovalve de retenue laisse passer l'huile. - Les joints du vérin d'élévation sont usés 	<ul style="list-style-type: none"> - Démontez l'électrovanne de retenue, la nettoyez soigneusement. Remplacez, si nécessaire, les pièces endommagées. - Vérifier, éventuellement remplacer les joints.
La table élévatrice s'arrête à un niveau différent que celui	<ul style="list-style-type: none"> - Le micro-interrupteur de fin de course, si prévu, est endommagé ou bloqué (la table élévatrice arrive en fin 	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyer et retirer le micro-interrupteur, si nécessaire le remplacer.

initialement prévu.	de course mécanique par le vérin).
---------------------	------------------------------------

8.2 PERSONNEL AUTORISE

Dans bien des cas, le personnel autorisé à intervenir est un réparateur expérimenté ou qualifié avec une formation spécifique sur les pièces mécaniques. En cas de difficultés, l'intervention d'un technicien de Bolzoni S.p.A. sera nécessaire pour une intervention correcte et en particulier si la panne est différente de celles indiquées ci-dessus.

8.3 MISE HORS SERVICE

Si vous n'arrivez pas à réparer la machine il faut procéder à la mise hors service de la table élévatrice en signalant la panne avec un panneau et demander l'intervention d'un technicien préposé à l'entretien ou s'adresser au SERVICE APRES-VENTE DE BOLZONI S.p.A.

8.4 REGISTRE DE L'ENTRETIEN PERIODIQUE

Si les réglementations en vigueur le demandent, un registre des opérations exécutées avec fréquence trimestrielle (300 heures) et annuelle (2000 heures) doit être rédigé en cas d'utilisation particulière (ex. élévation de personnes) ou en cas d'élévations au-delà des limites standards (ex. >3mt.) etc.

Le technicien préposé à l'entretien devra remplir tous les articles de ce registre en annotant les résultats et les notes éventuelles, il devra garder le registre parmi les documents de la table élévatrice.

Le registre devra comporter le matricule de la table élévatrice (si plusieurs tables sont en fonction dans le même local), il devra être indiqué :

- Date (de l'opération)
- Opération (description de tout ce qui a été exécuté)
- Résultat (ou notes qui concernent le fonctionnement, les écarts, les bruits).
- Signature (du technicien préposé à l'entretien).

9. INDICATIONS, INTERDICTIONS ET RISQUES

- 9.1 Ne pas soulever de charges supérieures à la capacité nominale (voir la plaque d'immatriculation et l'adhésif agrandi de la capacité).
- 9.2 Ne pas altérer la table pendant la phase de mouvement (adhésif **Fig. 5 annexe 10.2/2**).
- 9.3 Ne pas poser les pieds dans la structure de la table élévatrice pendant la phase de mouvement (adhésif **Fig.4 annexe 10.2/2**).
- 9.4 Ne pas soulever de personnes si la table n' y est pas destinée qui est en conséquence dépourvue de sécurités (**Fig.6 annexe 10.2/2**)
- 9.5 Défense de stationner et de passer dans le rayon de travail de la table élévatrice quant elle est en fonction (adhésif **Fig.7 annexe 10.2/2**).
- 9.6 Soulever la table en l'accrochant aux oeillets (ou bien appliquer les oeillets) aux endroits indiqués avec un adhésif représentant un crochet simple ou double selon **Fig. 8 annexe 10.2/2**, et selon le type de table élévatrice.
- 9.7 Risque de chute de personnes lorsque la table est en position haute et dont les causes sont indépendantes du fabricant de la table élévatrice (ex. non-application des normes de sécurité pendant l'installation, etc...) selon l'adhésif **Fig.9 annexe 10.2/2**.
- 9.8 Indication des points de graissage (adhésif **Fig. 10 annexe 10.2/2**).
- 9.9 Indication du type d'huile pour la centrale au moyen d'un adhésif collé sur le réservoir.
- 9.10 Adhésif signalant la tension de réseau collé sur le boîtier électrique.

 **Max 2000 Kg**

C

B

A

BOLZONI
28023 CASONDI DI POZZOROSSO - PIACENZA (ITALIA)

CE **IP**

WIND UP PRESS - MASSE WAG
ANNEHEBGERÄT - BÜHNER - AUFSTIEGGERÄT

TIPO - MODELLO
TYPE - ACCOLTI
MODUS

MATRICOLA - S. NUMBER
NR. MATR. - PAPIR NR. / MATRICOLA

STRUKTUR - CAPACIDAD
CAP. CSTRUCTUR. - TRAGKAPAZITÄT - CAPACIDAD

MASSE WAG - MASSE WAG
M.M. STRUKTURGERÄT - PAPIR NR. / MATR. NR.

MASSA - WEIGHT - MASSE
EIGENGEWICHT - MASA

• METUOLINE BEDRIJF TOEGANGELIJK. NORME DI SICUREZZA VIGENTI.
• NIEZBIEMANIE I PRACOWNIA MASYNA NIEZBEZPIECZNE. ZADBAJĆ NA STABILNOŚĆ CIĘŻARU I NA JĄKOSTA WYRÓWNIENIA.
• ASSICURARSI CHE IL LAVORO SIA EFFETTUATO NELLO SPACIO DI AZIONE.
• DO NOT EXCEED MAX. RATED CAPACITY. ENSURE STABILITY AND CORRECT DISTRIBUTION OF LOAD.
• MAKE SURE THAT THERE ARE NO OBSTACLES IN THE WORKING AREA.
• VERBODEN TOEGANGELIJK AAN DE WERKRUIMTE.
• NIEPRZEKAZYWAĆ CIĘŻARÓW PRZEKROSIŁYCH WYNOŚNOŚĆ I STABILNOŚĆ CIĘŻARU. ZADBAĆ O WŁAŚCIWĄ ROZKŁAD CIĘŻARU.
• ASSURER DE L'ABSENCE D'OBSTACLES DANS LA ZONE DE TRAVAIL.
• NACH DEN ANWEISUNGEN UND DEN WIRKUNGSBEREICH FÜR ALLE HINDERNISSE FRIEDHALTEN.
• DIE MAXIMALE LASTNENNUNG NICHT ÜBERSCHREITEN. DIE STABILKEIT UND DIE GLEICHMÄSSIGE LASTVERTEILUNG GEWÄHRLEISTEN.
• DEN WIRKUNGSBEREICH VOR ALLEN HINDERNISSEN FRIEDHALTEN.
• INSTALACIONE CONFORME A LAS INSTRUCCIONES Y A LAS NORMAS DE SEGURIDAD VIGENTES.
• NO SUPERAR LA CAPACIDAD MÁXIMA NOMINAL. PRESTANDO ATENCIÓN A LA ESTABILIDAD DE LA CARGA Y A SU JUSTO REPARTO.
• ASSEGURARSI CHE NON ESISTAN OSTACOLI NEL SPAZIO DI AZIONE.



Fig.1



Fig.1B

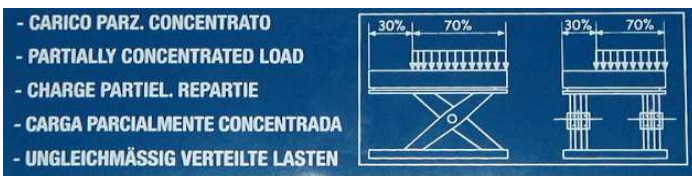


Fig.2

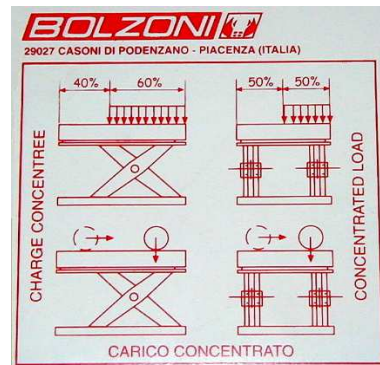


Fig.3

Annexe10.2/1



Fig.4



Fig.5



Fig.6



Fig.7



Fig.8



Fig. 9

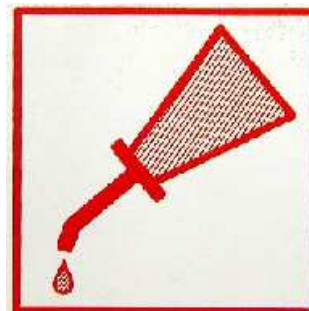


Fig. 10

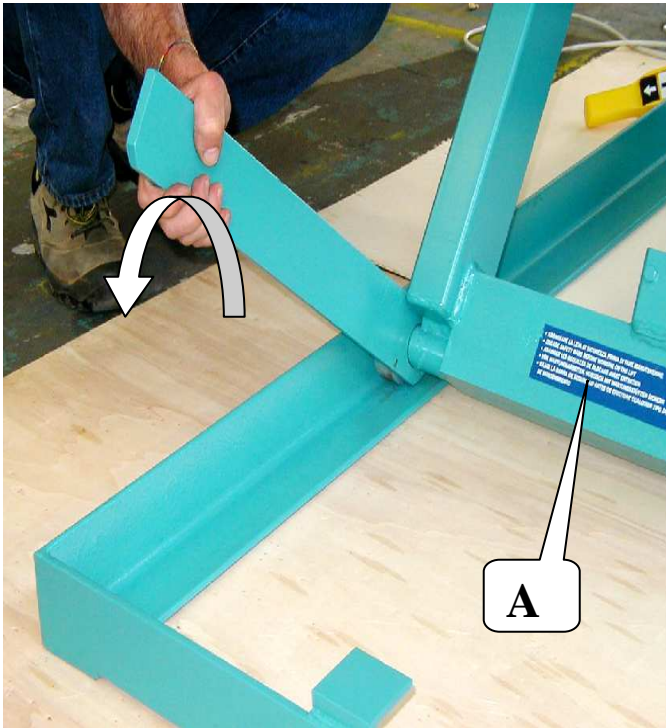


Fig.11



Fig.12

Annexe 10.2/2



Fig.13



Fig.14



Fig.15

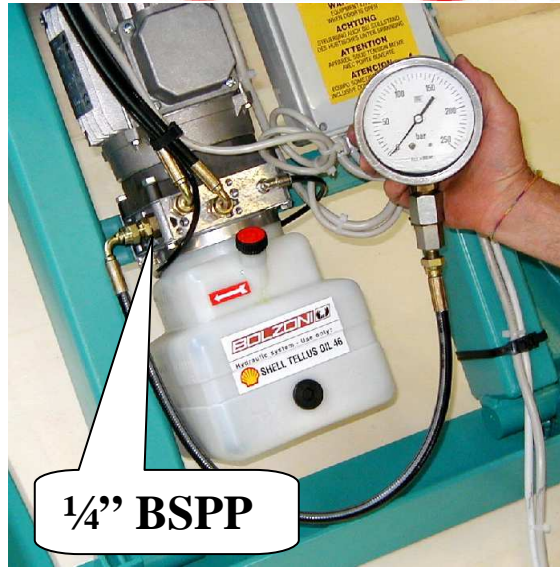


Fig.16

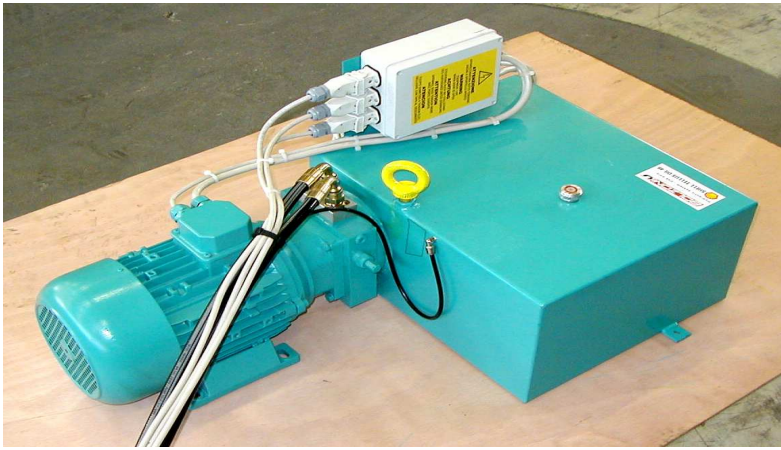


Fig.17



Fig.18

Annexe 10.2/3